



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville  
Ministère de la Santé et des Sports

-----  
CONCOURS DES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2009 POUR LE RECRUTEMENT  
DES EDUCATEURS SPECIALISES DES INSTITUTS NATIONAUX DE JEUNES SOURDS  
ET DE L'INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES

-----  
**Concours externe et interne**

**Mardi 8 septembre 2009  
13 h 30 à 17 h 30**

**1<sup>ère</sup> épreuve écrite d'admissibilité** portant sur l'un des deux sujets suivants choisi par le candidat :

- analyse d'une situation de prise en charge éducative de déficients sensoriels (**premier sujet**)
- réflexion sur la mise en œuvre d'une politique d'action sociale concernant la prise en charge de personnes handicapées, fragilisées ou en voie de marginalisation (**second sujet**)

Durée 4 heures – coefficient 3

**IMPORTANT : dès la remise des sujets, les candidats sont priés de vérifier le nombre de pages et la numérotation.**

**1<sup>er</sup> sujet :**

Dans un forum internet récent, on peut trouver cet article sur l'aspect tactile de la préparation à la lecture.

Vous direz en quoi cette position énoncée parfois avec une certaine candeur peut être transposée dans des activités éducatives auprès de jeunes enfants aveugles de naissance ou aveugles précoces.

**Annexe 1**

Document joint :

pages

Extrait du mémoire intitulé « Préparation à la lecture tactile de jeunes enfants aveugles présentant des troubles associés » présenté au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées pour l'adaptation et l'intégration scolaire (CAPSAIS) par Marylène Tonnel-Ballavoisine en juin 1998.....1 à 3

**2<sup>ème</sup> sujet :**

Après avoir lu cet article, vous expliquerez en quoi il est toujours d'actualité. Vous rappellerez les grands principes des textes législatifs et réglementaires qui concernent la prise en charge des jeunes déficients auditifs et mettrez en évidence les évolutions par rapport à la date de publication de cet article. Enfin, vous analyserez en quoi le rôle de l'éducateur spécialisé a évolué dans la prise en charge globale d'un jeune sourd.

**Annexe 2**

Document joint :

pages

Extrait d'un texte intitulé « Réflexions d'un éducateur sourd intervenant auprès d'adolescents sourds » de Tristan Dupuy paru dans « Les Cahiers de de l'Actif » n° 298/301 de mars/juin 2001.....4 à 11

# ANNEXE 1

## (sujet 1)

Extrait du mémoire intitulé «Préparation à la lecture tactile de jeunes enfants aveugles présentant des troubles associés» présenté au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées pour l'adaptation et l'intégration scolaire (CAPSAIS) par Marylène Tonnel-Ballavoisine en juin 1998

**Extrait du mémoire intitulé « Préparation à la lecture tactile de jeunes enfants aveugles présentant des troubles associés » présenté au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées pour l'adaptation et l'intégration scolaire (CAPSAIS) par Marylène Tonnel-Ballavoisine en juin 1998**

Cette classe qui avait une vocation préscolaire, accueillait tous les enfants non pas d'âge préscolaire, mais de niveau préscolaire, c'est à dire tous ceux qui n'avaient pas encore les possibilités de commencer les apprentissages fondamentaux. Il en résulte donc une très grande hétérogénéité tant sur le niveau, que sur les techniques, ce qui m'a permis d'appliquer une approche différenciée, et même individuelle.

Dès son plus jeune âge l'enfant voyant bénéficie d'un bain d'écrit permanent quel que soit son milieu social : publicités, emballages et autres panneaux sont offerts à son regard. Voir des écrits le familiarise avec ces signes et lui permet de se rendre compte de ses fonctions. Sa famille va avoir un rôle déterminant et l'école compensera éventuellement, dès la maternelle les « manques » familiaux. Même si ce bain d'écrit ne suffit pas à apprendre à lire, il va stimuler l'enfant et l'aider à s'approprier la lecture qui fera ensuite l'objet d'un apprentissage spécifique.

On imagine mal un enfant voyant arrivant en maternelle sans jamais avoir vu de signes écrits, et c'est pourtant dans cette situation que peuvent être nos jeunes élèves aveugles. L'enfant privé de vue va nécessairement être privé d'épreuves perceptives visuelles donc cognitives. L'appropriation de l'écrit sera donc nécessairement plus longue, ce sera à l'adulte de lui proposer toutes les situations de lecture possibles. A propos du sens que peut donner un enfant aveugle à l'écrit, j'ai en mémoire cette anecdote : Guillaume à qui sa maman avait acheté des lunettes noires, me prit la main, me fit toucher ses lunettes, et me dit : « Regarde, c'est marqué : lunettes-noires ». Pour Guillaume (7ans), comme pour beaucoup d'autres, l'objet et son signifiant écrit sont encore liés !

#### Pourquoi préparer à la lecture ?

L'enfant aveugle, comme les enfants voyants, ne pourra accéder à ce code de communication à distance qu'est la lecture qu'après d'autres activités de communication. Une scolarisation précoce est indispensable pour l'aider à surmonter tous les obstacles qui le conduiront sur le chemin de la lecture. Il est déterminant pour lui qu'il apprenne à communiquer avec les autres, qu'il bénéficie d'un bain de langage et bien entendu qu'on lui propose le plus tôt possible une grande diversité de jeux et exercices tactiles le familiarisant petit à petit avec l'approche des caractères braille.

#### Qui préparer à la lecture ?

Dans la majorité des cas, une préparation devra se faire contrairement le plus tôt possible et surtout pour ceux qui ne bénéficient pas de ce bain de lecture à la maison, qui plus est pour les enfants lourdement handicapés pour qui les acquis seront très lents et difficiles mais à qui il faudra toutefois, et même surtout donner cette chance.

### Comment ?

Le rôle de l'adulte (enseignant et ou éducateur) va donc être d'être **d'accompagner l'enfant sur le chemin de la lecture** (chemin qui pourra ressembler parfois à un « parcours du combattant »). Patience, optimisme, écoute et observation vont nous aider à amener l'enfant à se dépasser.

Nous essayerons de lui faire prendre conscience de ses possibilités et de ses limites. Les annexes XXIV, aujourd'hui intégrées dans le code de l'action sociale et des familles, nous rappellent qu'il faut partir de ce que nos **élèves peuvent faire** et non de ce qu'ils ne peuvent pas faire. Je pense que tout professionnel spécialisé en a conscience sinon il serait vite découragé par les difficultés rencontrées par ses élèves.

Nous ne devons pas, en face d'enfants quelquefois lourdement handicapés, faire de l'acharnement pédagogique ou éducatif.

Contrairement aux enseignants en milieu ordinaire, pris entre programmes, instructions officielles, et effectifs surchargés, nous avons au contraire les moyens de faire bénéficier nos élèves d'une pédagogie différenciée, être en constante observation de chacun pour individualiser leur progression.

Plus encore que d'exercer, d'entraîner, d'éduquer il faut donner l'envie d'apprendre. Outre les conditions motrices, perceptives et linguistiques, il nous faudra avant tout être vigilants sur le développement des aptitudes liées à l'affectif :

- **motivation**
- **intérêt pour l'acquisition de stratégies nouvelles**
- **autonomie**
- **stabilité affective**
- **stabilité de l'attention**
- **capacité d'adaptation au contexte de vie (classe)**

**Eveline Charmeux** écrit : « la facilité est démobilisatrice, la confiance ne peut revenir que sur des réussites qui méritent ce nom » (Savoir lire au collège, Paris, CEDIC, 1985, p.139 ). Pour nos enfants, rien n'est facile, la plus petite des réussites est souvent une véritable conquête et ils auront dû mettre en œuvre de multiples compétences pour un résultat qui pourrait paraître médiocre. Par exemple : un enfant qui va réussir à aligner deux cubes identiques de cubarithme aura su :

- **se concentrer sur une tâche**
- **écouter et respecter une consigne**
- **mobiliser son attention**
- **s'organiser pour ne pas disperser les cubes.**
- **faire preuve de compétences tactiles pour identifier la bonne face du cube**
- **employer efficacement une stratégie de retour au modèle**
- **placer la face du cube la face à toucher en haut.**

Eh bien, pour toutes ces compétences, je dis « bravo » et je ne crois pas être facilitante en le complimentant, tout en essayant la fois suivante bien sûr d'obtenir davantage. Même si on doit l'aider à se dépasser, j'ai remarqué comme il était valorisant pour eux de réaliser une activité qu'ils réussissent aisément, ils montrent fièrement leur réalisation aux autres et je pense que l'on peut les laisser quelque temps se satisfaire de leurs acquis.

Cette pédagogie de réussite est préconisée par les équipes des établissements recevant des enfants multihandicapés. Il faut simplifier pour aider l'enfant à réussir, trouver la séquence minimale pour qu'il y parvienne.

Tous les professionnels sont convaincus que ce n'est que par une attitude positive que nous pourrons obtenir des progrès même les plus petits, mais qui conduiront l'enfant vers ce « plus » qui l'amènera progressivement vers la réussite.

# ANNEXE 2

## (sujet 2)

Extrait d'un texte intitulé « Réflexions d'un éducateur sourd intervenant auprès d'adolescents sourds » de Tristan Dupuy paru dans « Les Cahiers de l'Actif » n° 298/301, de mars/juin 2001

# S'entendre pour se comprendre !

## *Réflexions d'un éducateur sourd intervenant auprès d'adolescents sourds*

---

### PRÉAMBULE

---

Quatre millions de personnes atteintes d'une déficience auditive, sans compter leur entourage. Et de tous les handicaps, celui généré par la surdit  est sans doute le plus r pandu en France... s rement le moins visible (n'importe qui peut  tre atteint   des degr s divers,   tout  ge, que ce soit de naissance, par maladie, accident ou vieillissement).

Inconnu ou m connu depuis longtemps par le grand public, le handicap de la surdit  semble appara tre aux yeux des gens. Au fil du temps, une certaine prise de conscience tend   s'effectuer. On commence   comprendre les difficult s sp cifiques engendr es par la surdit ,   les reconnaître,   d couvrir ou red couvrir le langage et le mode de vie des personnes sourdes,   s'apercevoir que leurs conditions de vie sont   am liorer dans de nombreux domaines... Le mouvement des sourds de ces derni res d cennies, la mobilisation de leur entourage, le r le des m dias, l' volution des mentalit s avec une ouverture sur le monde gr ce en partie aux progr s technologiques, sont autant de crit res   mes yeux qui contribuent   changer les repr sentations des gens qui situaient les sourds dans un monde   part.

**Tristan**

**Dupuy**

** ducateur sp cialis  sourd**

---

*Institut des jeunes sourds de « Plein Vent »   Saint-Etienne (42).*

Comme les autres, les sourds sont des hommes ayant les mêmes devoirs que les entendants, et les mêmes droits. C'est leur vie, leur façon d'être qui diffère du fait de leur déficience auditive. Reconnus handicapés, ils sont orientés par la CDES ou la COTOREP au niveau scolaire et professionnel et perçoivent pour la plupart une allocation de la CAF, de plus ils disposent de nombreuses associations pour un accompagnement, une assistance, une aide spécifique (AGEFIPH, ANPEDA...). La prise en charge globale des personnes sourdes semble donc établie même s'il manque ici ou là quelques effectifs en interprétariat professionnel, quelques formations appropriées, ou du personnel ayant bonne connaissance des difficultés générées par la surdité, notamment dans le rapport humain. Mais qu'en est-il de la qualité des rapports humains à proprement parler ? Et par qualité, j'entends "*le minimum de confort*" nécessaire dans le dialogue pour permettre à chaque interlocuteur de se sentir à l'aise avec l'autre et avec lui-même dans l'échange des propos, pour favoriser un lien qui soit le plus en osmose possible. Il me semble que c'est à chacun de veiller à ce que le dialogue, la communication puisse se faire dans les meilleures conditions. C'est sur ce point précis qu'il manque encore à mon avis, une prise de conscience de part et d'autre.

**"L'insertion fait trop souvent défaut malgré les moyens existants"**

De nos jours, si la plupart des technologies permettent d'améliorer le quotidien de chacun, y compris celui des sourds, en matière par exemple, de communication à distance (Minitel, Internet, téléphone portable...), certains penseront à juste raison, qu'aucune technologie ne pourra jamais remplacer l'homme, ni faciliter les relations humaines de proximité, directes, que s'il y a une volonté de rencontre réciproque...

Dans le cas des sourds et des entendants, il est démontré dans la vie de tous les jours que cette volonté existe, que la rencontre est possible, qu'elle se produit. Et il n'est plus aussi exceptionnel qu'auparavant de voir une émission en sous-titrage avec ou sans interprète en langue des signes. Mais par comparaison avec d'autres pays, nous pouvons dire que de l'exceptionnel, nous sommes passés à la rareté. En France, des efforts, des adaptations sont encore à procéder pour permettre à la population sourde de suivre une émission, d'accéder à l'information, d'être "*dans le coup*". Pour moi, il s'agit là d'insertion sociale. Une insertion qui fait encore trop souvent défaut malgré les moyens existants. Et pour preuve... Une personne sourde souhaitant s'informer, comprendre et participer à la vie politique de la France pourra visualiser les débats et discours politiques retransmis en direct à l'Assemblée nationale car traduits en langue des signes par un interprète en médaillon. Mais s'il est un fait que la langue des signes n'est pas maîtrisée par tous, car tous les déficients auditifs ne signent pas, signalons que des télévisions équipées de télétex intégré se développent à la vente. Mais remarquons dans un même temps combien les programmes diffusés par les différentes chaînes sont encore trop rare-

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.

ANPEDA : Association Nationale de Parents d'Enfants Déficiants Auditifs.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

CDES : Commission Départementale de l'Éducation Spéciale.

COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel.

ment proposés en sous-titrage. Pourquoi ? Est-ce une affaire d'argent ? De manque de personnel ? Faut-il des spécialistes pour écrire ce qui se dit pour permettre à quatre millions de personnes atteintes de déficience auditive de suivre un film ou un programme ? À en croire le responsable du service télétexte de France 2, intervenant dans l'émission intitulée « **On ne peut pas plaire à tout le monde** » diffusé le 09 février 2001 sur France 3, qui dit :

*“Le budget de FR 3 pour un sous-titrage complet par télétexte pour l'année équivaldrait au budget d'une demie fiction.”,*

nous pouvons penser qu'il ne serait pas ruineux de produire ce minimum d'effort qui pourrait peut-être être favorable à l'audimat...

Et si des adaptations sont faites pour quelques émissions, ne serait-il pas possible de les généraliser à d'autres programmes, d'autres chaînes... mais aussi dans de nombreux autres domaines... Je suis convaincu qu'il ne suffirait parfois que de très peu de moyens et d'un peu de volonté pour “normaliser” la quotidienneté des personnes sourdes.

Les 115 propositions présentées en 1998 par Dominique Gillot alors député du Var, concernant les droits des sourds est un petit pas pour les entendants, mais un grand pas pour les sourds ! De ce grand pas pourtant, il n'y a guère de trace ! Proposer n'est pas promettre... mais l'espoir fait vivre tant qu'il reste à concrétiser !

Mais, puisqu'il s'agit de communication, j'aimerais préciser ici ce que j'entends par « communiquer ».

Étymologiquement, « communiquer », c'est « mettre en commun ». C'est partager un “*espace*”. C'est mettre en jeu un processus d'identification :

« Ce qui se produit dans la communication, c'est une identité de ceux qui communiquent. Si je lui communique quelque chose, l'autre doit devenir comme moi » Juranville cité par Poizat p. 127.

« Pour communiquer, l'homme s'ex prime, c'est-à-dire qu'il se met en œuvre, qu'il produit de sa propre substance, un peu comme le fruit qu'on presse pour en exprimer le jus » Georges Gusdorf p. 68.

Cependant, s'il est plus facile de communiquer avec une personne ayant le même langage que soi, on s'aperçoit parfois qu'on a beau avoir la même langue, on arrive tout de même à ne pas se comprendre. Inversement, deux personnes de langues différentes pourront arriver à s'entendre, avec de l'attention et de la persévérance...



## II - EFFORTS RÉCIPROQUES À PRODUIRE DANS LE DIALOGUE SOURD/ENTENDANT

Les expériences suivantes visent à faire prendre conscience des efforts minimum à produire pour un sourd qui dialogue avec un entendant, et vice-versa.

À titre d'exemple d'efforts fournis par une personne sourde, je propose de s'arrêter cinq secondes maximum (temps suffisant pour dire une phrase) pour lire l'énoncé encadré :

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre

Cette phrase, volontairement et exagérément petite, est entrecoupée de symboles et de vides : synonymes de mauvaises articulations, d'un manque d'habitude à la lecture labiale sur les lèvres de cette personne qui parle etc.... Difficilement visible, elle demande du temps pour être lu et comprise et un effort tel que peut s'arrêter là sa lecture...

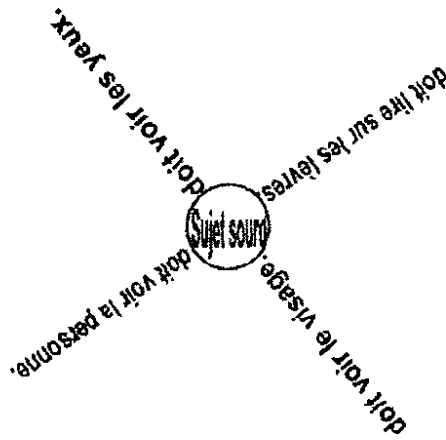
**“Dans le contexte d'un groupe, les difficultés, sont souvent accrues”**

Ainsi, le dialogue avec la personne entendante demande l'attention de la personne sourde ceci avant même que le dialogue soit commencé, d'où la nécessité d'être face à face. Car la personne sourde ne sait pas ce que va dire la personne qui va s'exprimer, ni même quand elle va commencer à parler. Et il est essentiel qu'elle ne rate pas les premiers mots dans la lecture labiale.

Dans le quotidien, la personne sourde désireuse de comprendre doit concentrer son regard, son attention, sans se laisser perturber par l'environnement ni les autres. De plus, la lecture labiale exige des efforts considérables et permanents (l'œil est plus fatigable que l'oreille). Ces efforts peuvent alors devenir insupportables car ils génèrent rapidement de la fatigue. En outre, même avec ces efforts, la personne sourde n'est pas toujours assurée d'avoir bien compris...

Imaginez devoir lire un livre sous la même forme que la phrase de l'encadré ci-dessus ! Imaginez encore les difficultés d'une personne sourde dans une longue discussion ! Remarquons que si cette personne s'est engagée dans un tel dialogue, c'est qu'elle accepte les difficultés conséquentes, c'est qu'elle s'en sait capable. Mais c'est surtout qu'elle le veut ! Ceci avec cet interlocuteur qui lui adresse la parole, ou ses interlocuteurs entendants. Dans le contexte d'un groupe, les difficultés, les efforts, sont souvent accrues. Alors les interlocuteurs entendants ne devraient pas oublier de s'adapter eux aussi, de faire *“leurs efforts”*, et par là, de considérer la présence de la personne sourde. Et tout le monde pourra reconnaître combien il est parfois très dur de se sentir seul au milieu d'un groupe malgré l'envie de participer.

Il apparaît donc qu'une personne entendante doit toujours se rappeler de faire attention et de s'adapter à son interlocuteur sourd comme il convient d'abord qu'elle soit informée de sa déficience, car elle n'est pas sensée le savoir ni la remarquer immédiatement. Ceci fait, je me propose de nous arrêter quelques instants sur le schéma suivant :



Pour lire ce schéma, il faut tourner la tête, les yeux, ... ou la page. De toute façon, il faut s'adapter au schéma car le schéma ne s'adaptera pas à vous pour le lire et le comprendre. Avec une personne sourde, c'est pareil ! Pour s'adresser à elle, pour l'écouter, il faut avoir une attitude appropriée et constante auprès d'elle. Là aussi, ce peut être fatigant pour un entendant de produire de tels efforts. Nous avons déjà compris qu'être attentif à l'autre autant qu'à soi-même dans le dialogue n'est pas toujours aisé, surtout s'il s'agit d'un long dialogue. Et là aussi, bon nombre de personnes entendantes, seules présentes dans un groupe de sourds, pourront dire combien elles se sont senties handicapées, voire isolées dans ce groupe, d'autant plus que les efforts n'étaient pas partagés.

Je me propose ici de reprendre les quatre points cités dans le schéma pour en expliciter la nécessité. Dans un dialogue, la personne entendante doit être visible. Si les entendants peuvent se parler en étant dans une pièce différente, il n'en est pas de même chez les sourds sans aménagements spécifiques (miroirs...). Il faut donc être de préférence l'un en face de l'autre... Il est essentiel ici que l'attention entre les deux partenaires soit conjointe. Si la personne entendante doit faire un effort d'attention et d'articulation, elle doit aussi parler naturellement et garder une voix normale (ni trop rapidement ni pas assez, ni trop fort, ni trop bas). La voix est porteuse d'informations que le sujet sourd ne peut percevoir aussi l'intonation, l'accentuation, le changement de registre peuvent indiquer un changement de contexte, de référence qui est parfois difficilement suivi par les personnes sourdes. Il

faut alors penser à les reprendre et à les expliquer. Parce que la voix exprime les sentiments (joie, tristesse, colère...), les modalités (étonnement, doute...), la syntaxe (refus, question...), le sujet sourd doit voir le visage de son interlocuteur pour s'aider de ses mimiques naturelles. Alors un visage sans expression ou caché par une chevelure envahissante, une barbe ou moustache, pourrait le mettre en difficulté. Ceci est également vrai lorsque les yeux de l'interlocuteur entendant sont cachés par des lunettes teintées ou si le regard est distrait. Le regard a un rôle de prise de contact et de maintien de la communication. Il a aussi un rôle désignant. Le jeune sourd sait de quoi l'éducateur parle si ce dernier regarde une carte, un appareil etc...

Ces mises en situation ont pour objectifs de retracer la situation où chacun se découvre dans la rencontre. Reste à dire que lorsque le sujet sourd porte des appareils auditifs, il n'en reste pas moins que des difficultés peuvent subsister. Même si on a la conviction que le jeune a entendu, on doit encore vérifier que le message n'a pas été déformé. D'autre part, le port de la prothèse peut occasionner une grande fatigue, une gêne ou même une souffrance dans des ambiances très sonores (si vous êtes dans une foule, en train de discuter avec un ami, votre appareil amplifie le brouhaha au même niveau que les paroles de votre ami, ce qui nécessite davantage d'attention tout en supportant le bruit. Bien que de nos jours, des appareils de plus en plus performants tendent à améliorer ce défaut). Et les conditions pour dialoguer avec un sourd doivent être de préférence calmes. Puis dans cet échange, il faut s'attendre qu'en fonction du sujet sourd et de sa surdité, le lien communicatif peut s'établir plus ou moins oralement suivant la faculté de la personne à user de son audition. Les restes auditifs jouent parfois de mauvais tours car l'entourage peut ne pas tenir compte de façon adéquate de l'importance de la déficience auditive. Le jeune peut alors se retrouver confronté à l'incertitude du sens du message qui est adressé encore qu'il ne devrait pas craindre de signaler quand il n'a pas compris plutôt que de prendre sur lui le malaise de cette incertitude, et l'entourage pourrait s'y sensibiliser en s'assurant qu'il n'y a pas eu malentendu.

**“Reconnaître le droit à la parole de quiconque, c'est le reconnaître en tant que sujet”**

Dans cette première partie, j'ai tenté de mettre en avant l'importance de l'écoute de l'autre dans sa prise de parole lorsqu'il s'agit d'un échange entre une personne sourde et une personne entendant. Car je pense que **reconnaître le droit à la parole** de quiconque, c'est le reconnaître en tant que sujet. Par sujet, j'entends celui qui commet l'acte, celui qui doit répondre de ses actes et être responsable de ses faire et de ses dire, de soi. Je pense aussi que l'on peut voir dans cette reconnaissance une première démarche vers la socialisation, en ce que le jeune acquiert une place **par l'écoute de l'autre...** Être à l'écoute mais aussi comprendre ce qu'on écoute et le montrer, c'est encourager l'autre à se constituer comme sujet. Parce qu'ils traversent une période de métamorphose radicale dans leur vie, qui les fragilise, les adolescents ont besoin d'écoute....

Dans le cadre de mes expériences professionnelles au sein d'une équipe mixte sourds/entendants en milieu spécialisé auprès d'adolescents sourds, j'ai relevé quelques attitudes à se rappeler pour assurer un dialogue serein qui dénoncent des situations conflictuelles générées par une mauvaise "connexion" des interlocuteurs : la spécificité des problèmes liés à l'adolescence mais plus particulièrement ici aux adolescents sourds...